

# Violence dans les relations intimes chez les délinquants sous responsabilité fédérale

Les détenues, plus particulièrement les détenues autochtones, s'auto-déclarent souvent comme étant victimes de violence dans les relations intimes.

## Ce qui a motivé cette étude

Le Service correctionnel du Canada (SCC) administre les peines et offre des possibilités de réadaptation à tous les délinquants condamnés par les tribunaux. Le nombre important de délinquants sous responsabilité fédérale ayant des antécédents de violence dans les relations intimes soulève divers problèmes liés à la gestion des cas. Des renseignements relatifs à la quantité de violence dans les relations intimes parmi les délinquants sous responsabilité fédérale, autant à titre d'auteurs que de victimes, peuvent aider à mettre la situation en contexte et à appuyer la conception d'approches différenciées pour gérer ce problème.

## Ce que nous avons fait

Le SCC recueille régulièrement de l'information sur les délinquants sous responsabilité fédérale (les délinquants qui purgent une peine de deux ans ou plus). Des données ont été tirées du Système de gestion des délinquant(e)s à propos du nombre de délinquants ayant été auteurs ou victimes de violence dans les relations intimes, comme indiqué dans le volet Instrument de définition et d'analyse des facteurs dynamiques révisé du processus d'évaluation initiale des délinquants. Ces données sur les délinquants incarcérés (2021) et admis (2018-2019) sont le reflet de la prévalence de ces caractéristiques.

## Ce que nous avons constaté

Dans le tableau 1, les statistiques montrent le nombre et le pourcentage d'hommes et de femmes qui ont été auteurs de violence dans les relations intimes sous garde et à l'admission. En général, les hommes sont plus susceptibles que les femmes d'être auteurs de violence dans les relations intimes. Il convient également de noter que les hommes et les femmes autochtones incarcérés dans un pénitencier fédéral présentent des pourcentages de violence dans les relations intimes plus élevés que leurs homologues non autochtones. Les données démontrent aussi une telle tendance à l'admission.

Tableau 1 : Auteurs de violence dans les relations intimes (%)

|                   | Autochtones                       | Non Autochtones                   | Total                             |
|-------------------|-----------------------------------|-----------------------------------|-----------------------------------|
| <b>Sous garde</b> | <b>1 455 / 2 863<br/>(50,8 %)</b> | <b>2 137 / 5 645<br/>(37,9 %)</b> | <b>3 592 / 8 508<br/>(42,2 %)</b> |
| Hommes            | 1 391 / 2 692<br>(51,7 %)         | 2 089 / 5 633<br>(37,1 %)         | 3 480 / 8 125<br>(42,8 %)         |
| Femmes            | 64 / 171<br>(37,4 %)              | 48 / 212<br>(22,6 %)              | 112 / 383<br>(29,2 %)             |
| <b>Admissions</b> | <b>1 111 / 2 215<br/>(50,0 %)</b> | <b>1 792 / 5 311<br/>(38,0 %)</b> | <b>2 903 / 7 526<br/>(39,0 %)</b> |
| Hommes            | 1 041 / 2 019<br>(50,8 %)         | 1 736 / 5 058<br>(34,3 %)         | 2 777 / 7 077<br>(39,2 %)         |
| Femmes            | 70 / 196<br>(35,7 %)              | 56 / 253<br>(22,1 %)              | 126 / 449<br>(28,1 %)             |

Le tableau 2 montre le nombre et le pourcentage d'hommes et de femmes victimes de violence dans les relations intimes. Ce qui n'est pas étonnant est l'observation selon laquelle les femmes sont beaucoup plus susceptibles que les hommes sous garde d'avoir été victimes de violence dans les relations intimes. Toutefois, le pourcentage très élevé (78,6 %) de femmes autochtones sous responsabilité fédérale qui ont été victimes de violence dans les relations intimes est alarmant. Encore une fois, les données indiquent que cette tendance est la même à l'admission.

Tableau 2 : Victimes de violence dans les relations intimes (%)

|                   | Autochtones                     | Non Autochtones                 | Total                             |
|-------------------|---------------------------------|---------------------------------|-----------------------------------|
| <b>Sous garde</b> | <b>660 / 2 870<br/>(22,9 %)</b> | <b>747 / 5 692<br/>(13,1 %)</b> | <b>1 407 / 8 562<br/>(16,4 %)</b> |
| Hommes            | 513 / 2 683<br>(19,1 %)         | 601 / 5 472<br>(11,0 %)         | 1 114 / 8 155<br>(13,7 %)         |
| Femmes            | 147 / 187<br>(78,6 %)           | 146 / 220<br>(66,4 %)           | 293 / 407<br>(72,0 %)             |
| <b>Admissions</b> | <b>588 / 2 218<br/>(26,5 %)</b> | <b>753 / 5 357<br/>(14,1 %)</b> | <b>1 341 / 7 575<br/>(17,7 %)</b> |
| Hommes            | 440 / 2 011<br>(21,9 %)         | 576 / 5 096<br>(11,3 %)         | 1 016 / 7 077<br>(14,4 %)         |
| Femmes            | 148 / 207<br>(71,4 %)           | 117 / 261<br>(44,8 %)           | 325 / 468<br>(69,4 %)             |

## Ce que cela signifie

Manifestement, il existe des différences majeures dans les nombres et les pourcentages de délinquants et de délinquantes en ce qui concerne la violence dans les relations intimes. La quantité disproportionnée de violence dans les relations intimes que vivent les délinquantes autochtones rejoint les résultats d'une étude que Statistique Canada a menée en 2018 selon laquelle 63 % des femmes autochtones avaient vécu de la violence dans les relations intimes. Ces résultats suggèrent que le SCC doit poursuivre l'élaboration d'une gamme de stratégies pour offrir différents services. Des recherches plus approfondies à l'égard de cette constatation et de ses conséquences sont requises.

## Pour de plus amples renseignements

Veillez communiquer avec la [Direction de la recherche](#) par courriel.

Vous pouvez également visiter la page des [Publications de recherche](#) pour obtenir une liste complète des rapports et des sommaires de recherche.

Préparé par : Larry Motiuk et Leslie-Anne Keown